

L'Université de Rennes 1 accueille plus de 30 000 étudiants répartis sur 6 campus à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion, au sein de 19 composantes de formation, dont 2 écoles et 4 IUT, et de 36 unités de recherche et d'appui à la recherche réparties en 5 grands domaines: Mathématiques - Numérique, Biologie - Santé, Molécules – Matériaux - Structures, Droit – Economie – Gestion – Science politique - Philosophie, Environnement, en lien étroit avec les grands organismes de recherche (CNRS, Inria, Inserm, INRAE). L'établissement mobilise plus de 3300 personnels au service de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, dont 1800 enseignant.e.s-chercheur.e.s et enseignant.e.s. Les grandes thématiques de recherche de l'université sont référencées dans les classements internationaux dont celui de Shanghai qui en recense 19 où UR1 compte parmi les 500 premiers établissements mondiaux.

Le poste ci-dessous est affecté à l'IGR-IAE Rennes, école universitaire de management, membre du réseau IAE France et de la Conférence des Directeurs des Grandes Ecoles de Bretagne. L'école réunit près de 1500 étudiants français et étrangers en formation initiale, continue ou en alternance ; cinquante enseignants-chercheurs et trente personnels administratifs. Les enseignants-chercheurs sont rattachés au Centre de Recherche en Economie et Management (CREM), UMR CNRS.

Fiche de poste détaillée

N° du poste : MCF 0368

Section CNU ouverte au recrutement : 06

N° Galaxie : 4546

Enseignement : Finance

Descriptif détaillé des enseignements :

Filières concernées :

Le service d'enseignement prévoit des cours de finance en formation initiale, continue, et en alternance, en français et en anglais, en licence 3 et master 1 et 2 de diverses spécialités (Finance, Comptabilité, MAE etc.).

Compétences spécifiques attendues

Le/La candidat(e) pourra être amené(e) à effectuer des interventions en présentiel et à distance.

Des compétences spécifiques sont attendues dans la maîtrise orale et écrite de la langue anglaise et dans la création de ressources pédagogiques en ligne.

Utilisation de la base de données Bloomberg.

Evolution du poste :

Le/La candidat(e) pourra être amené(e) à prendre des responsabilités pédagogiques et/ou administratives au sein de la mention finance (gestion de projets, jurys de bac, représentation de l'IGR-IAE dans les instances...).

Composante d'enseignement : Institut de Gestion de Rennes (IGR-IAE)

Contact : Jean-Laurent VIVIANI (professeur de finance)

Tél : 02 23 23 30 12

Email : jean-laurent.viviani@univ-rennes1.fr

Composante d'enseignement : IGR-IAE de Rennes

Contact Directrice : Gwenaëlle POILPOT-ROCABOY

Tél Directrice : +33 2 23 23 78 35

Email Directrice : gwenaelle.poilpot-rocaboy@univ-rennes1.fr

Site internet de la composante : www.igr.univ-rennes1.fr

Recherche : Finance

Descriptif détaillé des activités de recherche :

Capacité à publier dans des revues internationales de bon niveau.

Unité et axe de rattachement :

Unité : CREM – UMR CNRS 6211 (<https://crem.univ-rennes1.fr/>)

Axes de rattachement : selon le profil du ou de la candidate axes « Organisation, Réseaux, numérique » ou « Risques, Responsabilité et Comportements » du CREM.

Compétences souhaitées :

Le/la titulaire du poste devra participer activement à la dynamique de recherche de l'équipe :

- 1) en matières d'activités collectives : séminaires, manifestations scientifiques, colloques, ...
- 2) en matière de production scientifique : publications d'articles dans des revues internationales à comité de lecture, notamment catégorisées par le CNRS et/ou HCERES, communications dans des conférences internationales.

Le/la candidat(e) devra être capable de participer à la recherche et réalisation de contrats.

Laboratoire de recherche : CREM CNRS 6211

Contact Directeur laboratoire de recherche : Franck Moraux

Tel Directeur laboratoire de recherche : +33 2 23 23 78 08

Email Directeur laboratoire de recherche : franck.moraux@univ-rennes1.fr

Site internet du laboratoire de recherche : <https://crem.univ-rennes1.fr/>

Moyens à disposition :

Moyens matériels :

Le/La maître de conférences nouvellement nommé(e) pourra formuler une demande d'Aide à l'Installation Scientifique (AIS), auprès de Rennes Métropole.

Le/La maître de conférences disposera de l'ensemble des moyens techniques disponibles au CREM (CREM-TECH), et des moyens financiers gérés pour le site de l'IGR.

Accès à la base de données Bloomberg.

Moyens humains :

Le/La maître de conférences nouvellement nommé(e) bénéficiera d'une décharge de service d'enseignement de 48hr équivalent TD lors de son année de stage, ainsi que d'une formation en vue d'optimiser sa prise de fonctions.

Le CREM dispose d'une responsable administrative et financière et d'une assistante de proximité. Ces personnes participent activement au soutien des activités de recherche (montage de projet, missions, gestion de soutenances, etc.).

Environnement :

Le/la candidat(e) s'insèrera dans une équipe finance comprenant une dizaine d'enseignants-chercheurs permanents. La mention finance (M1, M2) comprend plus de 200 étudiants répartis en 4 spécialités en M2. Les étudiants se voient proposer une préparation au CFA et diverses certifications.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.

Modalités de candidature : Enregistrement puis dépôt du dossier de candidature sur l'appliquatif Galaxie

Pièces justificatives :

Les pièces constitutives du dossier figurent dans l'arrêté du 13 février 2015 modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, consultable à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

Pièces complémentaires pour les candidatures au titre de la mutation prioritaire ou du détachement prioritaire :

Pour les candidat(e)s à la mutation ou au détachement, séparé(e)s pour des raisons professionnelles de leur conjoint(e) et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984, se référer au titre II de l'arrêté du 13 février 2015 modifié ci-dessus mentionné.

Dématérialisation de la candidature :

Le dossier de candidature doit être déposé sur l'appliquatif Galaxie, entre le 25 février 2021 (10h heure de Paris) et le 30 mars 2021 (16h heure de Paris).